

Compte-rendu du Conseil de Quartier du 16 février 2016

Présents : environ 70 personnes dans la salle

Elues présentes : Marianne Auffret, Sylvie Lekin

Sujets évoqués par les habitants

- Françoise Renard, Conseillère de quartier, émet le constat qu'un nombre croissant de personnes dorment à l'extérieur sur le boulevard Raspail, notamment au niveau du numéro 226 où elle note la présence d'une dizaine de personnes. Elle relève qu'une personne d'une cinquantaine d'années passe ses nuits dans un abribus du bus 68 boulevard Raspail.
- Aline Arrouze, Conseillère de quartier, évoque le projet de rénovation concernant l'immeuble situé au 140 boulevard de Montparnasse, porté par La Poste, Cogedim et un troisième partenaire pour le logement social. Elle s'oppose au projet actuel porté par ces partenaires (construction d'un immeuble de sept étages) et défend un projet alternatif qui impliquerait un arrêt des démolitions, une réhabilitation des bâtiments où une plus grande place serait accordée aux logements sociaux et la mise en place d'un espace intergénérationnel. Le Conseil d'Etat doit émettre un avis sur la validité du permis de construire en cours. D'après elle, la Mairie du 14 e aurait été à l'écart du projet alors la Mairie de Paris s'y serait impliquée.
- Réponse apportée par Marianne Auffret, Adjointe à la Maire du 14^e en charge de l'urbanisme : le projet du 140 boulevard Montparnasse actuel comporte 72 logements dont 33 logements sociaux. Plusieurs opérateurs ont été consultés dont la Marie du 14^e qui est favorable à ce projet. La présence de logements sociaux, d'un bureau de Poste et d'une crèche ont abouti à un résultat positif du point de vue de la Mairie du 14^e.

Marianne Auffret a ensuite pris la parole sur les différents projets d'urbanisme en cours dans le 14^e arrondissement

Gare Montparnasse

- Le projet s'est récemment accéléré. Un permis de construire a été déposé en août 2015 pour faire face à une augmentation du trafic des voyageurs. Parmi les éléments qui seront améliorés, les travaux prévoient une rénovation des façades ainsi qu'une meilleure accessibilité de la gare. Livraison des travaux prévue en 2020.

La question des servitudes desservant la copropriété se trouvant rue Mouchotte a été évoquée. Marianne Auffret a assuré que cette question sera étudiée.

Projet Unibail de restructuration de l'îlot Vandamme Nord/Gaîté, voisin de la gare Montparnasse

- Projet comprenant du logement privé, du logement social, une bibliothèque, des bureaux.
- Le Centre commercial, actuellement de 10 000 m², verrait sa superficie étendue à 30 000 m². Le permis de construire est actuellement en cours d'instruction, suite à son dépôt août 2015. Un problème d'accessibilité demeure car le projet serait construit sur une pente. Une procédure d'enquête publique sera initiée avant l'été 2016.
- Marianne Auffret a cité certains différents items afférents au projet : terrain de sport sur le toit du gymnase, création d'une crèche d'entreprise. Elle assure qu'un travail reste cependant à faire sur la rue Vercingétorix (problème des livraisons) et l'avenue du Maine (où un avis négatif de la Préfecture sur la fermeture de la trémie a été reçu, la Mairie ayant pour projet de fermer une partie de la trémie. Des études sont en cours pour étudier quel serait l'impact du déport de circulation et sur Mouchotte, pour la circulation des piétons).

Les abords de la rue Mouchotte

Travaux prévus en 2017 – Livraison en 2020

Les habitants ont soulevé les problèmes suivants : écoulements des eaux (dû au lavage de la gare), stationnement des deux roues, pérennité d'une contre-allée si l'implantation de commerces - dans le cadre du projet Unibail - se réalise, ascenseur en panne depuis un an et demi.

Marianne Auffret assure que la création ou non d'un terre-plein central n'a pas encore été tranchée.

Une réunion publique est envisagée avant le début des travaux et après l'enquête publique.

Immeuble rue Victor Schœlcher

Ces anciens bureaux des Eaux de Paris sont actuellement transformés en logements sociaux (2015-17).

Les Œuvres des Jeunes filles aveugles

Foyer d'accueil médicalisé. Travaux pour agrandir le nombre de places à 70 places en collaboration avec Paris Habitat et l'institut de la rééducation sensorielle. Il existe une crainte relative à la préservation de la maison de Chateaubriand. Livraison prévue fin 2018.

19 rue Boissonade

Le permis de construire n'est pas encore déposé

29 avenue de l'Observatoire

Le permis a été déposé. Il s'agit de logements étudiants (48) et d'une maison relais (33), projet opéré par Paris Habitat.

4 rue Cassini

Permis de construire délivré. Programme privé. Vendu par l'APHP

Extension de la pépinière d'entreprises à Cochin

Extension en cours. Pôle d'excellence en cours travaillant sur la question des brevets

MAPLS – « Maison d'arrêt de la Prison de la Santé »

La ville ne délivre pas d'avis car c'est un programme d'Etat. Le rôle de la Mairie est celui d'un l'intermédiaire. Une association de riverains bien constituée existe et a obtenu que le nombre de camions fréquentant le chantier diminue (passant de 120 à 75 camions) et que ces véhiculent modifient leur trajet. D'autres éléments sont ou ont été débattus : les vibrations, la couleur des bâtiments, les ouvertures pour l'accès aux familles, la hauteur des bâtiments. Un comité de suivi est mis en place.

Voir <https://riverainsdelasante.org>

9 rue Delambre

Restructuration d'un immeuble de bureaux situé à l'arrière d'un immeuble d'habitations. Le permis de construire n'est pas encore déposé

100 boulevard de Montparnasse

Travaux intérieurs à La Coupole.

Immeuble rue de la Gaîté

L'immeuble de 5 étages situé au croisement des rues de la Gaité, du Maine et Jolivet, présente un état de délabrement important (risque d'effondrement, présence de rats et de nombreux pigeons), synonyme de dangers tant pour les bâtiments voisins que pour les usagers des espaces publics environnants.

Cet immeuble a fait l'objet d'un vœu voté au Conseil de Paris, suite à un vœu du Conseil d'arrondissement du 1^{er} février 2016, adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Bertrand Lesain, pour que la Préfecture de Police se saisisse de ce problème de toute urgence.

Le propriétaire était présent lors de ce Conseil de quartier. Sa présence a suscité de nombreuses questions de la part des habitants. Marianne Auffret a conclu qu'un RDV serait pris avec le propriétaire pour convenir des prochaines étapes. Sylvie Lekin, maire adjointe à la voirie, a précisé que les agents de la propreté ne pourront pas s'occuper de ce bâtiment car le risque pour leur sécurité est trop élevé.

Fin de la présentation de Marianne Auffret

Questions ouvertes

- **Intervention d'un habitant** se plaignant des nuisances sonores au 3-5 rue du Maine et rue Poinot : clientèle très bruyante dans deux restaurants du quartier, Chez Milou et au Plomb du Cantal, comme dans le bar Le Tournesol situé rue de la Gaîté.
- **Question de Nicolas Mansier, habitant du 14^e** a posé une question connexe au projet de trémie concernant la traversée de l'avenue du Maine par une piste cyclable. Marianne Auffret a précisé que cet aménagement était prévu dans le projet de rénovation du centre commercial Gaité (cf. supra)
- Un **projet de modification de la rue du Départ avec extension du trottoir longeant la partie Est de la rue** a été inscrit au budget participatif au nom du Conseil de quartier. Le Conseil de quartier demande à ce qu'il fasse au moins deux mètres pour faciliter le passage des piétons du métro jusqu'à la gare.

- Une proposition de M. Hubert Lévy-Lambert, visant à faire remplacer **l'emplacement vide de la statue de François Arago, place de l'Île de Sein**, fondue par les Allemands lors de la Seconde Guerre Mondiale, par un nouveau projet de statue, qui serait implantée dans le Jardin de l'Observatoire. M. Hubert Lévy-Lambert demande le soutien financier des Parisiens. En savoir plus > <https://arsarago.polytechnique.org/>

- **Dossier Saint Vincent de Paul :**

→ Le 12 novembre 2015, un comité de concertation a eu lieu réunissant 20 personnes, suivi d'une réunion publique d'information le 1^{er} décembre 2015, puis d'une marche exploratoire sur le site le 5 décembre et de deux ateliers les 12 et 16 décembre.

Un comité de pilotage est prévu en mars, la Zone d'Aménagement Concertée devrait arriver à l'automne alors que le Plan Local d'Urbanisme est prévu pour juin 2016, une exposition publique devrait avoir lieu au printemps en parallèle avec des ateliers de concertation. Le premier coup de pioche devrait porter sur le bâtiment Adolphe Pinard pour y installer une crèche, une école et des équipements sportifs.

→ L'hypothèse d'un éventuel départ de la Fondation Cartier du 14^e arrondissement a été évoquée.

Fort de son implantation boulevard Raspail, la Fondation Cartier aurait souhaité pouvoir s'étendre sur une partie du site de SVP pour y accueillir de nouvelles installations. Faute de quoi elle envisagerait de déménager du 14^e arrondissement. Marianne Auffret, Adjointe à la Maire en charge de l'urbanisme, explique que l'arrivée de la Fondation Cartier sur le site en cours de réaménagement de Saint Vincent de Paul pose problème dans la mesure où il s'agit d'un espace public qui serait de facto privatisé et que, par ailleurs, l'objectif de 600 logements sociaux à atteindre nécessite qu'un espace suffisant soit dégagé sur le site de SVP. Des procédures de concertation avec la Fondation Cartier ont été mises en œuvre pour trouver une solution qui, à ce jour, n'a toujours pas été trouvée. Jean-Louis Missika, membre du Conseil de Paris, cherche d'autres porteurs de projets culturels pour apporter la brique culturelle sur le site de SVP.